

Compte-rendu préliminaire de mission à Atakpamé, Togo, 17 février au 2 mars 2013

Programme Maison des Amis - C.R.A.C. (Cercle de Réflexion et d'Action pour la Cohésion)



Le programme Maison des Amis - C.R.A.C., lancé en 2008, repose sur un partenariat dont les objectifs sont les suivants :

- **œuvrer pour le bien-être des enfants vulnérables au Togo, et notamment les orphelins, enfants des rues, jeunes victimes de la guerre civile ou atteints par le VIH - SIDA,**
- **agir par le biais de parrainages afin que ces enfants aient accès à l'éducation, mais aussi à des soins médicaux, tout en assurant leurs frais alimentaires et autres,**
- **offrir à ces enfants un orphelinat et centre d'accueil, un cadre de vie leur permettant de trouver un soutien physique, moral et psychologique,**
- **agir auprès des femmes pour leur émancipation par le biais de micro-financements en vue du développement d'Activités Génératrices de Revenus,**
- **soutenir les enfants et les mères atteints par le VIH - SIDA,**
- **développer un plaidoyer pour la non-violence et la réconciliation.**

Le présent rapport a pour objectif de faire le point sur les récentes avancées de nos programmes sur le terrain suite à une mission menée du 17 février au 2 mars. A cette occasion, une délégation de l'association la Maison des Amis, venue de France et d'Asie, a rencontré les acteurs de terrain et les bénéficiaires des différents programmes menés au Togo depuis 5 ans.

C'est à Atakpamé, au centre du pays, que se sont réunis d'une part :

- Bénédicte-Fleur Vappereau, présidente de la Maison des Amis (MdA) France
- Mathieu Bonaudo, maître d'oeuvre et conseiller technique, MdA France
- Françoise Vappereau, représentante des parrains, Chine
- Robert Persillon, photographe et réalisateur, MdA France,

Et

- Yves-Mathieu Amewu, président du C.R.A.C. Togo
- Clémentine Avosse, fondatrice et animatrice des groupes de veuves
- Victorine Sekom, directrice de l'orphelinat
- Le Père Séraphin Abokitse, ex-président de la CARITAS Togo et co-fondateur de nos programmes
- Toute l'équipe des bénévoles du C.R.A.C. ainsi que les familles d'accueil des enfants



Notre équipe (de droite à gauche) : N. Amewu (secrétaire), M. Bonaudo, Y-M. Amewu, V. Sekom, C. Avoisse, R. Persillon, F. Vappereau, B-F. Vappereau

1/ Le nouvel orphelinat et centre d'accueil : avancées et défis

A/ L'orphelinat et centre d'accueil « La Maison des Amis »

Dès le départ, l'objectif commun des associations MdA et C.R.A.C. était la création d'un centre d'accueil destiné aux orphelins et aux enfants des rues, particulièrement nombreux à Atakpamé. En 2010, nos associations ont acquis un terrain de 10 hectares à quelques kilomètres d'Atakpamé pour réaliser la construction de ce centre. C'est à la fin de l'année 2011 que le financement complet a été obtenu pour la réalisation de cette structure.

Début 2012, les travaux ont commencé, avec pour projet de bâtir un centre destiné à abriter 30 enfants en accueil permanent et au moins 20 de plus en accueil de jour.

L'orphelinat inclut actuellement : 10 chambres d'enfants (3 résidents par chambre), 3 chambres pour les encadrants, un réfectoire, une cuisine, une pièce de stockage pour la nourriture, une bibliothèque, une salle de jeux, une espace de jeux extérieur, un bureau de direction, une petite salle d'attente, ainsi qu'une grande paillote centrale destinée à l'accueil de jour, aux jeux, aux activités ludiques et artistiques.

Fin 2012, de nouvelles réglementations ont été édictées par l'Etat concernant les structures d'accueil pour enfants : ces nouvelles normes exigeaient que les chambres soient agrandies, que l'emplacement de la cuisine et du réfectoire soient modifiés, en vue d'assurer de meilleures conditions de sécurité pour les enfants. Il était absolument indispensable de s'adapter à ces exigences afin d'obtenir l'accréditation du Ministère de l'Action Sociale.

C'est la raison pour laquelle les travaux ont pris un peu de retard. Les réajustements exigés nous ont aussi obligé à revoir notre budget de départ légèrement à la hausse. Notre présence sur le chantier a été particulièrement utile car notre maître d'œuvre a soigneusement négocié le nouveau budget avec l'entreprise de construction. Celui-ci vous sera communiqué dans le rapport financier détaillé qui suivra d'ici peu.

De ce fait, faute d'une inauguration officielle, nous avons organisé durant notre séjour **une cérémonie de pré-inauguration avec pose de la plaque d'entrée de l'orphelinat**. Nous remercions ici une fois encore notre principal donateur pour son implication. Sur le terrain, les travaux se poursuivent avec ardeur et sont en bonne voie. **C'est donc au plus tard fin août - début septembre que nous pourrons inaugurer notre centre de manière définitive et y accueillir les enfants pour la rentrée prochaine.**



Notre paillote centrale (25 m de diamètre) et les bâtiments de l'orphelinat

Résolutions :

1/ Suivre en détails la fin des travaux, afin de respecter scrupuleusement le nouveau budget établi et les exigences du Ministère de l'Action Sociale en vue d'obtenir l'accréditation officielle.

2/ Faire en sorte que le centre soit opérationnel à la rentrée scolaire prochaine. Et y accueillir les 30 enfants prévus.

3/ Faire de ce centre un modèle d'éducation non-violente où les jeunes s'épanouiront et pourront avancer dans un processus profond de résilience psychologique et physique.



Couvraison du bâtiment des chambres des garçon : des travaux qui avancent

A savoir :

1/ **La paillote centrale de l'orphelinat** est la pièce maîtresse de cette structure. Elle mesure plus de 25m diamètre et peut accueillir les enfants à la fois pour les activités ludiques, les repas,... Dans la culture togolaise, c'est un édifice traditionnel de valeur dont nous sommes très fiers.

2/ Nous avons défini avec précision **les critères de sélection pour les enfants que nous accueillerons dans le centre**. Nous choisirons donc de manière prioritaire :

- les enfants ayant perdu leurs *deux* parents,
- les enfants handicapés ou atteints de maladies (hors HIV : les jeunes atteints du VIH seront préférentiellement pris en charge au sein des familles d'accueil, comme convenu parmi les acteurs associatifs locaux),
- les enfants en situation difficile au sein de leurs familles d'accueil en raison de la grande précarité économique ou des problèmes de santé,
- 2/3 des enfants seront âgés de 0 à 10 ans et 1/3 de 10 à 15 ans

3/ **Les enfants accueillis au centre ne le seront en général que pour des périodes limitées** : de un à deux ans, voire trois au maximum. Notre perspective est de permettre aux jeunes de s'émanciper et de guérir avant de réintégrer les familles d'accueil et de laisser la place à d'autres enfants.

B/ L'avancement des projets pour une autonomisation financière de l'orphelinat

D'emblée, notre objectif a été de penser cet orphelinat dans une perspective d'autonomie financière. Pour y parvenir, nous avons un double projet :

- **construction d'une auberge sur notre terrain, avec des chambres à louer** à l'année ou de manière saisonnière. Possibilité d'y accueillir des volontaires internationaux,
- lancement d'un **programme d'agriculture et d'élevage**.

Grâce aux généreux financements de nos donateurs, **nous avons pu commencer à ériger les murs de la future auberge**. Trois bâtiments ont déjà été construits, sur une surface de **plus de 234 mètres carrés**. **Nous espérons obtenir prochainement le reste des financements nécessaires pour terminer cette construction** (toiture, remblais, etc). Cette auberge nous permettra de dégager des fonds sans dépendre de l'extérieur et d'assurer ainsi la pérennité du centre.



Les murs de notre future auberge et notre second puits

Résolutions :

- 1/ Terminer la construction de l'auberge dans les meilleurs délais, dès que le financement sera obtenu.
- 2/ Assurer l'autonomie financière de l'orphelinat et sa renommée.
- 3/ Accueillir au sein de l'auberge des séminaires nationaux et internationaux.
- 4/ Lancer au plus tôt notre projet d'agriculture et d'élevage sur notre vaste terrain de 10 ha.

2/ La poursuite et l'approfondissement du programme parrainage

Soulignons que **le programme MdA soutient actuellement plus de 300 enfants par la biais de parrainages intégraux (scolarité, nourriture, santé, vêtements, suivi psychologique) ou partiels (soutien scolaire)**. Près d'un quart des enfants inclus dans cet effectif sont atteints par le VIH – SIDA et ont besoin d'une attention toute particulière.



Remise de cadeaux aux enfants parrainés et visite des familles d'accueil

Durant notre séjour, nous avons rencontré ces enfants :

- dans leurs écoles respectives et notamment les écoles primaires et collèges de Sada et Doulassamé, où les enfants nous ont montré leurs nombreux talents au travers de spectacles inoubliables incluant chants, danses, sketches, théâtre, poésie. Ces rencontres nous ont permis de tisser des liens avec la direction des écoles accueillant les plus importants contingents de nos petits parrainés. Elles nous ont aussi permis de constater que **le développement d'activités artistiques** pour nos orphelins au sein de ces deux établissements a beaucoup contribué à leur reconstruction psychologique. Nous souhaitons donc développer ces projets à vocation créative à la fois pour les jeunes parrainés et pour ceux de l'orphelinat.



Spectacle à l'école de Sada

- Au sein de leurs familles d'accueil: nous avons pu rendre visite à de nombreuses familles d'accueil et notamment à celles dont les parrains nous avaient parvenu des cadeaux et colis à leur remettre. Nous en profitons ici pour les remercier. Nous souhaitons souligner la bonne volonté des familles d'accueil, dont certaines accueillent jusqu'à 4 enfants, avec le plus d'amour possible. Mais nous avons constaté que malgré le soutien apporté par notre programme, **l'indigence de certaines reste plus qu'alarmante.**



Spectacle à l'école de Doulassamé

Résolutions :

- 1/ Créer des liens plus étroits avec les écoles dans lesquelles sont scolarisés nos enfants parrainés. Faire en sorte de les soutenir ces écoles sur un plan matériel (envoi de jouets et documentation pédagogique), la situation de celles-ci étant souvent très précaire également.
- 2/ Soutenir encore davantage les familles d'accueil existantes et en recruter de nouvelles, dotées d'un niveau de vie un peu plus aisé (ce qui reste très relatif, le niveau de vie global étant très bas). Ce processus de recrutement est complexe car nous nous devons aussi de veiller à des critères d'ordre moral pour les familles.
- 3/ Développer davantage les activités artistiques en vue de contribuer à aider les jeunes à sortir de leurs traumatismes et à se reconstruire.

A savoir :

Au Togo, en raison de la pauvreté, **les familles d'accueil sont parfois obligées de se déplacer en vue de s'adapter aux exigences fluctuantes du marché de l'emploi** (en fonction des saisons de récoltes, etc...). Les enfants continuent d'être scolarisés dans leur nouveau lieu de résidence, mais assurer un suivi devient alors complexe.

Question à débattre : en cas de déplacement à long terme (plus d'un an), faut-il continuer le parrainage à distance ou privilégier de nouveaux parrainages de proximité ?

3/ Un soutien indispensable au développement des activités génératrices de revenus des veuves chargées de famille

Depuis 2009, notre programme de parrainage d'enfants orphelins se double d'un programme de soutien aux activités génératrices de revenus pour les veuves issues de nos familles d'accueil. C'est grâce à un petit soutien de la CARITAS Togo que nous avons pu lancer cette activité qui se poursuit aujourd'hui.

Jadis 34, les veuves inscrites sont actuellement au nombre de 60, preuve de l'engouement remporté par ce programme. Le but du programme est à la fois **d'offrir des micro-financements pour le lancement des activités professionnelles des femmes, de leur offrir un cadre de dialogue et d'ouvrir un espace de solidarité autonome**. En effet, dès le départ, les femmes ont décidé de se former en deux groupes qui se réunissent deux fois par mois et disposent d'une caisse commune alimentée par les veuves elles-mêmes. Ce fonds spécial leur permet de parer aux besoins les plus criants et d'agir en cas de crise (maladie grave d'une membre du groupe, etc).



Nos veuves rassemblées avec leurs enfants à l'occasion d'une réunion

En dépit de ce programme, **il nous est apparu à l'occasion de nos rencontres avec ces groupements que l'aide apportée était encore trop modeste et que les besoins étaient énormes : la plupart de ces femmes vivent dans une indigence révoltante et sont atteintes par le VIH – SIDA.** Vivre avec cette maladie constitue au Togo un fardeau sanitaire, mais aussi social et familial. La maladie les empêche souvent d'exercer des métiers physiques et les contraint à se rabattre sur des professions impliquant des exigences minimales (petits commerces devant leurs maisons, etc). C'est pourquoi il nous a semblé impératif de développer davantage ce programme et d'axer nos efforts sur celui-ci. Un rapport détaillé au sujet de ces femmes vous sera livré dans les meilleurs délais.

Nous tenons ici à louer leur force et leur courage, leur ténacité face à l'adversité et leur joie de vivre malgré tous les obstacles.

Face à leur situation, nous avons adopté les propositions suivantes :

Résolutions :

1/ Rassembler les veuves par groupes d'intérêt (celles qui veulent travailler dans la couture, celles qui s'intéressent au commerce, à la vente d'eau, etc...) et financer chaque groupe, plutôt que chaque femme individuellement, afin de promouvoir une stratégie de solidarité permettant d'économiser des coûts de base.

2/ Se concentrer sur le soutien sanitaire aux veuves atteintes par le VIH – SIDA, en assurant au mieux leurs frais médicaux.

3/ Développer des liens avec des hôpitaux et laboratoires en Occident afin de disposer d'un stock important de médicaments anti-rétroviraux. Ceci est d'autant plus indispensable que l'hôpital d'Atakpamé est souvent à cours de médicaments et que les femmes atteintes par le VIH sont alors obligées d'interrompre leurs traitements. Toute aide ou prise de contact dans ce domaine nous serait plus qu'utile : merci d'avance à nos bénévoles et parrains ayant des liens dans les milieux médicaux.

A savoir :

L'une de ces femmes a un petit garçon de 3 ans nommé Urbain (voir photo ci-dessous) qui n'a jamais ni parlé, ni marché. En l'absence de diagnostic et de soins, nul ne connaît les raisons de ce double handicap. Nous avons donc décidé de trouver un financement pour réaliser les examens médicaux nécessaires et lui venir en aide. **Ce financement a d'ores et déjà été gracieusement offert par Mme Françoise Vappereau, la représentante des parrains.** Un grand merci à elle !



4/ Un approfondissement de nos liens avec des ONG locales de soutien aux personnes atteintes du VIH SIDA

Rappelons que sur le terrain, **nous formons une fédération d'associations humanitaires**, avec notamment deux partenaires principaux en plus du C.R.A.C. (Cercle de Réflexion et d'Action pour la Cohésion) :

- le CREJe (Cercle de Réflexion pour l'Emergence des Jeunes)
- Akaralé

Ces deux structures oeuvrent dans le domaine du soutien aux personnes vivant avec le VIH – SIDA. Par le biais du programme Mda, **chacune de ces organisations parraine 25 enfants dont certains sont touchés par la maladie**, alors que d'autres ont perdu leurs parents du fait de la pandémie.

Les deux associations ont demandé à la Mda de bien vouloir augmenter quelque peu le soutien aux enfants malades, afin que **des bilans de santé plus réguliers puissent être réalisés**. Elles nous prient de continuer de continuer d'agir au plan des parrainages et d'y accorder la même importance qu'à l'orphelinat. C'est ce que nous avons envisagé dès l'origine : la Mda conçoit le centre d'accueil et les parrainages comme un binôme inséparable.

Résolutions :

- 1/ Assurer de manière accrue les frais médicaux des enfants parrainés et atteints par le VIH – SIDA.
- 2/ Continuer à développer les partenariats associatifs sur le terrain avec une rigueur et une transparence optimales.
- 3/ A plus long terme : développer des activités et séjours pour les vacances d'été des jeunes parrainés, permettre aux leaders de notre fédération de bénéficier de formations professionnelles en vue d'un renforcement des capacités.

A savoir :

L'une des jeunes filles parrainée via Akaralé, âgée de 12 ans et atteinte par le VIH, est actuellement dans un état dépressif, non seulement en raison de sa maladie mais aussi en raison des difficultés économiques de sa famille d'accueil. Nous envisageons donc de replacer cette jeune fille dans un autre foyer, afin de l'aider à retrouver sa joie de vivre et son équilibre psychologique. Son cas n'étant pas isolé, nous nous pencherons avec d'autant plus d'attention sur les enfants dont le moral demeure très bas, en leur proposant des activités artistiques et de valorisation.



CONCLUSION

Cette mission nous a permis de mesurer **les progrès accomplis en seulement 5 ans**. Ces résultats sont spectaculaires – et **nous ne saurions remercier suffisamment tous nos parrains et donateurs** – mais la poursuite et l'approfondissement de nos activités sur le terrain est cruciale. **L'indigence extrême de certaines familles d'accueil, la situation inextricable des veuves atteintes par le VIH, le poids des traumatismes vécus durant la guerre civile de 2005 chez de nombreux enfants : tout cela nous conduit à agir avec d'autant plus d'efficacité et de fermeté.**

Dans moins d'un mois, le film que nous avons réalisé sur le terrain vous sera envoyé et sera diffusé le plus largement possible : vous pourrez y constater vous-mêmes à la fois l'utilité de nos programmes et l'importance de les approfondir, avec votre aide.

Bien qu'avec un petit délai, notre orphelinat ouvrira ses portes à la fin de l'été. Mais il ne pourra être parfaitement autonome financièrement avant un ou deux ans, en l'attente de la construction de l'auberge permettant d'assurer son indépendance financière. Pendant ce temps, nous avons besoin de faire fonctionner cette structure, de payer son personnel, de nourrir les enfants accueillis,...

Cette mission nous a fait comprendre que **plus que jamais, nous avons besoin de vous**, à la fois pour le centre d'accueil, les parrainages, les activités et les soins des veuves, etc.

Merci de rester à nos côtés !

Pour nous soutenir, vous pouvez :

- **Faire un don, par chèque à : La Maison des Amis, 5 impasse de la Sauvagine, 13 460 les Saintes-Maries-de-la-Mer, France**
ou par virement (nos coordonnées bancaires :

Nom de la banque : Banque postale, bureau de Marseille

Titulaire du compte : La Maison des Amis

N° de compte : 20041 01008 2153721R029 38

IBAN : FR 17 20041 01008 2153721R029 38

BIC : PSSTFRPPMAR

- **Devenir bénévole en France ou au Togo, auprès des enfants. Prière de nous contacter par mail (fleurlea@hotmail.fr, ong_crac@yahoo.fr) ou au 06 09 50 44 92. Tous talents bienvenus...**

Venez faire le plein d'amour et de joie vivre au Togo !

